

---

## **EO2 : Un CA 2016-17 en hausse de 18,7% à 23,5 M€ / une activité assainie, préalable à un retour rapide du groupe à la rentabilité**

Malakoff, le 12 juin 2017 – EO2 (code mnémorique : ALEO2)

---

- **2016-2017 : La filière granulés bois écoule ses stocks.**
  - **CA 2016-2017 : + 18,7 % à 23,5 M€.**
  - **Les résultats du second semestre 2016-17 sont supérieurs au premier semestre.**
- 

### **2016 -2017 : Ecoulement de l'ensemble des stocks de la filière**

Bien que plus doux que la moyenne, l'hiver 2016/2017 a néanmoins permis à la filière d'écouler l'ensemble des stocks accumulés à l'occasion des deux derniers hivers exceptionnellement chauds. La réduction des stocks a été rendue possible grâce à l'augmentation du parc de matériel de chauffage au bois qui a doublé au cours des trois dernières années (+ 330 000 unités). Cette forte croissance est d'autant plus remarquable et solide qu'elle s'est construite en dépit de la baisse du prix des énergies fossiles.

### **Croissance du CA de + 18,7% sur l'exercice 2016/2017 (clos au 28.2.17) à 23,5 M€**

Après un premier semestre (clos au 31.08.16) caractérisé par une reprise significative des ventes qui a permis au groupe d'apurer une partie des excédents de stocks, le second semestre s'est inscrit dans le prolongement de cette action de déstockage sur des bases tarifaires plus favorables. Au total, le Chiffre d'Affaires de l'exercice 2016-2017 du Groupe EO2 (clôturé en février 2017) s'établit à 23,5 M€ en hausse de 18,7%.

#### **Chiffre d'Affaires 2017 du Groupe EO2 (en M€), exercice clos au 28.2.2017**

En M€	Février 2016	Février 2017	Variation (en %)
Chiffre d'Affaires	19,8	23,5	+18,7%

---

### **Le second semestre 2016-17 marque un retour à la rentabilité du Groupe**

Après un premier semestre en perte de -0,4 M€, le second semestre de l'exercice affiche une amélioration sensible, traduisant ainsi un retour à la normale des activités d'EO2. Toutefois, si le

---

second semestre 2016-17 marque un retour à la rentabilité, il ne compense que partiellement les pertes opérationnelles du premier semestre. L'amélioration de la rentabilité s'est poursuivie dans les mois qui ont suivi la clôture. Aussi, les perspectives d'augmentation du prix de l'énergie, la promulgation de la loi de transition écologique et la mise en place progressive de la contribution climat énergie devraient raisonnablement accompagner la croissance du marché.



Les actions EO2 répondent aux critères d'éligibilité du dispositif PEA-PME et peuvent à ce titre être intégrées au sein des comptes PEA-PME et ainsi les actionnaires d'EO2 pourront bénéficier d'exonérations sur l'imposition des plus-values.

***Pour vous inscrire sur notre liste de diffusion nous vous invitons à vous rendre sur notre site <https://www.eo2.fr/eo2/informations-finances>***

**À propos de la filière bois-énergie, première source d'énergie renouvelable en France.**

En représentant 47% de l'offre d'énergie renouvelable, le bois-énergie en est la première source en France. Le rôle du bois-énergie est déterminant pour donner à la France les moyens de répondre à la stratégie européenne en matière énergétique à l'horizon 2020 dont l'objectif ambitieux a été fixé à 23 % de part renouvelable. Le secteur connaît depuis une dizaine d'années une croissance à deux chiffres qui ne devrait pas se tarir dans les prochaines années compte tenu de l'objectif 2020.

**A propos du Groupe EO2, acteur de référence du secteur**

Présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la collecte du bois à l'exploitation de chaufferies, le Groupe EO2 est un acteur de référence dans le secteur de l'énergie bois. En associant les métiers complémentaires de conception/exploitation de chaufferies avec la production/distribution d'énergie bois, le Groupe EO2 s'assure de relais de croissance sur un marché en plein essor.